

# Comment mettre en place le dispositif « quart d'heure de lecture » dans l'académie d'Aix-Marseille

Pistes proposées par l'inspection académique de lettres et la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC)

## 1 - Principes pédagogiques :

**Qui ?** Toutes les personnes sont concernées : les élèves mais aussi tous les adultes qui travaillent dans l'établissement, quelle que soit la fonction occupée.

**Quand ?** Chaque jour pendant 15 minutes, l'ensemble des personnes lit au même moment pour obtenir le silence, favorable à un climat scolaire apaisé.

**Où ?** En classe, dans tous les lieux de l'établissement : CDI, salle d'étude, espaces extérieurs ... L'espace dans lequel se déroule la lecture et la position corporelle du lecteur peuvent faire l'objet d'une réflexion.

**Quoi ?** Chacun lit ce qu'il veut, sauf les manuels scolaires et les magazines.

**Comment se procurer les livres ?** CDI, médiathèque, livres personnels.

**Pourquoi ?** Par plaisir, pour rompre avec les habitudes, pour devenir un lecteur autonome, pour rassembler.

## CONSEILS :

- Inscrire tous les élèves à la bibliothèque ou médiathèque de leur réseau.
- Investir dans des livres numériques, des livres audio.
- Constituer des bibliothèques mobiles.

## 2- Piloter l'élaboration du projet et sa mise en œuvre :

Le dispositif nécessite la volonté de l'équipe pédagogique et l'adhésion de l'ensemble des participants. Il est donc indispensable d'obtenir un consensus sur les modalités du « quart d'heure de lecture ».

Le moment doit être ritualisé, le choix de l'heure et du lieu se fait en fonction de sa pertinence selon les établissements et leur organisation. La pratique quotidienne du « quart d'heure de lecture » facilite sa mise en place.

Attention à ne pas faire reposer l'ensemble des moments de lecture sur le même créneau horaire ou sur les mêmes heures d'enseignement.

Le dispositif du « quart d'heure de lecture » n'est pas réservé aux disciplines humanistes, mais il s'adosse à l'ensemble des enseignements.

Le dispositif doit être repensé chaque année lors d'un comité de pilotage pour l'évaluer, l'ajuster et faire évoluer les pratiques en fonction des besoins.

## CONSEILS :

- Faire du projet un élément fort de l'identité de l'établissement.
- Communiquer sur les actions mises en place auprès de la communauté éducative, des parents, pour faire rayonner l'établissement.
- Transmettre à la DAAC des témoignages afin qu'ils soient publiés sur le site académique dédié à l'EAC.

### *Témoignage :*

« Les élèves sont fiers de leur école, le dispositif du « quart d'heure de lecture » définit une nouvelle identité de l'établissement. Pour cela l'implication de l'ensemble des personnels est fondamentale, l'équipe entière joue le jeu, arrête ses activités professionnelles et va lire près des élèves. »

### **3 - Conduire le dispositif « Quart d'heure de lecture »**

#### **Valoriser le temps de lecture :**

- en établissement :
  - Apprendre à choisir des livres pour soi et pour les autres, bâtir des partenariats et projets pédagogiques avec les acteurs du réseau, en particulier avec les bibliothèques et médiathèques.
  - Participer au comité de lecture à l'école pour fréquenter tous les livres sous toutes leurs formes, découvrir les étapes de création et de sélection du livre.
  - Rencontrer des auteurs, éditeurs, et des professionnels du livre.
  - Développer l'esprit critique en s'appuyant sur la riche confrontation des points de vue différents. L'œuvre littéraire laisse une place importante à la liberté du lecteur et le sens n'est pas figé.
  - Lire des œuvres bilingues ou en langue étrangère.
  - Participer à des manifestations littéraires. Les établissements pourront s'appuyer sur les structures qui ont un partenariat avec la DRAC (associations, résidences d'auteurs...) et sur les collectivités territoriales.
  - Participer aux prix littéraires ou aux dispositifs en relation avec la lecture et l'écriture de l'académie, à consulter sur le site DAAC de l'académie.
- dans le réseau des établissements : inventer un dispositif inter-établissements, envoyer des ambassadeurs-lecteurs dans les autres établissements, organiser des rencontres autour d'une sélection d'ouvrages...
- en inter-cycle : conteurs ou élèves formés à la lecture à voix haute de contes permettant une liaison du cycle 3, échanges entre collégiens et lycéens...
- en dehors du temps scolaire : développer la lecture pendant les vacances, présenter « Le coup de cœur de la semaine » sur les sites des établissements.

#### **Prolonger la lecture par des productions écrites, des restitutions orales :**

- rédiger des articles critiques, des écritures d'invention,
- faire la liste des meilleurs livres,
- organiser des débats littéraires, tables rondes, jury de prix littéraire, confrontations de points de vue critiques,
- s'inscrire dans le PEAC à travers la rencontre des écrivains, des professionnels du livre, pratiquer la lecture et l'écriture.

## CONSEILS :

- organiser des ateliers de lecture ou de pratique de l'oral avec l'appui d'intervenants extérieurs
- encourager l'inter-disciplinarité pour enrichir la pluralité des univers littéraires.
- cibler l'engagement de la personne et du citoyen dans un projet collectif.

### *Témoignage :*

« A travers les projets adjacents (comité de lecture, rencontres) les élèves s'investissent dans l'organisation. Les rapports avec les adultes sont différents, les parents sont ravis et s'impliquent à leur tour. Les élèves semblent plus concentrés, et l'acquisition de valeurs communes est plus évidente. »

Ressources numériques :

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/Espace\\_Presse/09/0/Dossier\\_Ensemble\\_pour\\_un\\_pays\\_de\\_lecteurs\\_831090.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Espace_Presse/09/0/Dossier_Ensemble_pour_un_pays_de_lecteurs_831090.pdf)  
<http://www.education.gouv.fr/cid134086/a-l-ecole-des-arts-et-de-la-culture.html>

Site DAAC lecture-écriture de l'académie d'Aix-Marseille

[https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_33726/fr/lecture-ecriture](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_33726/fr/lecture-ecriture)

Vidéo de présentation du dispositif dans une école de l'académie de Nice

<http://www2.ac-nice.fr/cid126046/le-quart-heure-lecture-dans-academie-nice-reportage-ecole-saint-exupery-menton.html>